

PASCAL LOROT
PRÉSIDENT DE L'INSTITUT CHOISEUL

**LE CHOC
DES
SOUVERAINETÉS**

Choc des souverainetés :

Locution qui décrit une situation où la légitime poursuite par les États de leurs intérêts propres crée les conditions d'une entrée mutuelle en conflit.

À toutes les Françaises et tous les Français qui
ont oublié que le titre 1 rassemblant les articles 2,
3 et 4 de la Constitution de notre pays s'intitule
« De la souveraineté »

À toutes celles et tous ceux qui combattent
les renoncements et dénoncent une Europe qui a
délégué aux puissances tierces le soin de définir ce que
devraient être nos intérêts communs

À toutes les citoyennes et tous les citoyens
qui se battent pour que la France puisse encore décider
elle-même de son propre destin

INTRODUCTION

VERS UN CHOC DES SOUVERAINETÉS ?

« Les capitaux investis ou drainés par l'État sont l'équivalent de la puissance de feu ; les subventions au développement des produits correspondent aux progrès de l'armement ; la pénétration des marchés avec l'aide de l'État remplace les bases et les garnisons militaires déployées à l'étranger »

EDWARD LUTTWAK,
LE RÊVE AMÉRICAIN EN DANGER

INTRODUCTION

Au début des années 1990, alors que la chute de l'URSS consacrait le triomphe des démocraties libérales et du bloc occidental, d'aucuns pensaient que l'Histoire suivrait un cours invariable et tranquille, débarrassé des sinuosités, des conflits et des vieilles idéologies. Sur fond de rapprochement Est/Ouest, de poursuite de l'intégration européenne et de création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la globalisation entraînait dans une nouvelle ère où l'économie semblait s'affranchir du politique, les États-nations reculer au profit de logiques transnationales et la défense de la souveraineté appartenir aux lubies d'autrefois. Libéré des démons du passé, l'avenir promettait des jours heureux placés sous le signe de la coopération et du multilatéralisme.

LE RETOUR DU TRAGIQUE ET DU POLITIQUE

Si cette vision était sans doute naïve – nourrie par l'euphorie qui avait suivi la disparition de « l'Empire du Mal¹ » –, elle correspondait au logiciel intellectuel d'une vaste frange de l'élite, fascinée par l'appel du grand large, l'abolition des frontières et les rêves de nomadisme².

Pendant longtemps, cette mythologie a perduré, surtout en France et en Europe où, malgré les événements en arrière-scène – à commencer par les guerres en ex-Yougoslavie, dès 1991 –, presque personne ne voulait voir le retour du tragique. Il a fallu attendre des chocs d'ampleur globale pour

¹ Expression employée par Ronald Reagan dans les années 1980 pour désigner l'URSS.

² Voir Jacques Attali, *L'Homme nomade*, Fayard, 2003.

INTRODUCTION

que les somnambules se réveillent du songe où ils baignaient depuis tant d'années. Ni la « paix perpétuelle¹ » ni le « doux commerce² » ne se sont imposés à la faveur de la globalisation. C'est même tout l'inverse qui est en train de se produire.

À défaut d'une démondialisation, « nous assistons à la fin d'une certaine mondialisation. Tant la pandémie de Covid-19 que la guerre en Ukraine ont marqué le retour de frontières longtemps effacées³ », confirmant des tendances qui étaient déjà présentes, au moins sous la forme de signaux faibles : « Depuis plusieurs années, en effet, la mondialisation, à la fois comme école de pensée et phénomène économique, a cessé d'être dominante. Relocalisations d'usine, recherche de production industrielle, circuits courts, localisme économique sont en vogue⁴. » Jusqu'il y a peu, ce changement de paradigme était ignoré par la majorité des dirigeants français et européens.

Loin de s'autonomiser du politique, l'économie revient dans le giron d'États qui protègent bec et ongles leurs intérêts et n'hésitent plus à affirmer leur souveraineté en usant d'armes plus sophistiquées qu'auparavant : à la violence militaire se substituent souvent des guerres commerciales, juridiques, technologiques et, *in fine*, géoéconomiques qui élargissent le théâtre des opérations⁵. C'est dans ce cadre si particulier, qui tranche avec les illusions des décennies 1990/2000, que s'écrivent désormais les rapports entre grandes puissances et la grammaire des relations internationales.

¹ Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle*, 1795.

² Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 1748.

³ Guillaume Vuilleme, *Le Temps de la démondialisation*, Seuil, octobre 2022.

⁴ *Ibid.*

⁵ Qiao Liang, Wang Xiangsui, *La Guerre hors limites*, Rivages, mars 2006.

INTRODUCTION

LA RÉSURGENCE DES SOUVERAINETÉS ET DES CONFLITS

Partout sur la planète, nous assistons même à un réveil des souverainetés qui pourrait prendre des allures de conflagration au cours des prochaines années. Ce ne sont pas tant des ères civilisationnelles¹ que des pays qui se livrent à un affrontement sans relâche pour assurer leur hégémonie, préserver des objectifs vitaux ou, tout simplement, faire entendre leur voix dans le concert des nations. Davantage qu'un choc des civilisations comme le pronostiquait Samuel Huntington², c'est bien un « choc des souverainetés » qui se profile à l'horizon.

Les États-Unis, malgré un leadership contesté, continuent de croire en leur « Destinée manifeste » et à imposer leurs règles à des alliés qu'ils traitent davantage en vassaux ou en obligés. Ils regardent avec une méfiance croissante les appétits de la Chine qui, après avoir opéré un spectaculaire rattrapage économique et s'être attablée à l'OMC, ne cache plus son ambition d'annexer Taïwan et d'asseoir sa supériorité technologique, sans craindre la rupture avec l'Occident. À sa manière, la Russie a déjà largué les amarres : malgré les sanctions et les risques d'ostracisme, elle tente de renouer avec sa gloire impériale et a fait de la souveraineté une question existentielle, considérant que le contrôle de certains territoires, tels que la Crimée ou le Donbass, était un enjeu de survie.

¹ Samuel P. Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon & Schuster, février 1997.

² *Ibid.*

INTRODUCTION

L'Arabie saoudite elle aussi entend s'affirmer comme puissance qui compte et, en ce qui la concerne, leader d'un monde arabe qui n'hésite plus aujourd'hui à questionner le « parrainage » de la péninsule arabique par les États-Unis, quitte à maintenir des liens étroits, pour ne pas dire de connivence, avec la Russie malgré la guerre en Ukraine, et à se voir comme l'interlocuteur naturel et premier, au sein du monde arabe, d'une Afrique en plein développement et elle aussi en voie d'émancipation.

Quant à la Turquie d'Erdogan, après l'échec de l'entrée dans l'Union européenne (UE), elle s'engage aujourd'hui dans une voie néo-ottomane et entend redevenir une puissance de premier plan ; étendant sa mainmise en Méditerranée orientale, au Proche-Orient et en Transcaucasie, elle tourne le dos à une Union européenne qu'elle n'envisage plus de rejoindre.

Le constat vaut aussi pour les pays africains qui expriment leur singularité dans le conflit russo-ukrainien et s'opposent de manière plus frontale à l'immixtion des nations occidentales dans leur diplomatie. Au temps de la décolonisation succède celui de la désoccidentalisation.

Ces velléités d'indépendance prennent un tour encore plus inquiétant en Iran où le régime des mollahs durcit ses positions sur le plan intérieur tout en maintenant sa pression sur les pays voisins (Irak, Liban, Syrie, Yémen) dans une optique d'hégémonie régionale. Sans compter la poursuite de son programme nucléaire qui défie ouvertement l'ordre international...

INTRODUCTION

L'Europe n'échappe pas à cette lame de fond. Avec le Brexit et le projet « *Global Britain* » promu par l'ancien Premier Ministre Boris Johnson, la Grande-Bretagne a démontré qu'elle souhaitait garantir sa souveraineté vis-à-vis de l'UE et réorienter sa politique étrangère vers la zone indopacifique, jugée stratégique du point de vue militaire et économique.

De son côté, l'Allemagne, que l'on croyait convertie à l'idéal postnational, ressuscite une forme de pangermanisme en regardant chaque jour un peu plus vers l'est ; ayant recouvré sa légitimité et son prestige par le biais de l'UE, elle plaide dorénavant pour un « changement d'époque¹ » où elle deviendrait le barycentre d'une union élargie à une trentaine de membres, quitte à marginaliser la France et les pays du sud ; préférant parler de « partenariat » plutôt que de « couple » franco-allemand, Berlin a sans doute enterré les derniers espoirs de ceux qui, dans l'Hexagone, croyaient bien naïvement en une amitié éternelle et fusionnelle.

Et que dire de pays comme la Pologne ou la Hongrie, naguère sous le joug soviétique, qui ont gagné récemment une place sur la scène diplomatique ? En célébrant leur identité nationale à travers la langue et les valeurs – qu'ils perçoivent comme leur raison d'être –, ils se réapproprient une histoire, des racines et des codes culturels en décalage avec le progressisme qui domine à l'ouest de l'Europe.

¹ Le chancelier allemand, Olaf Scholz, a parlé pour la première fois de « changement d'époque » lors d'un discours devant le Bundestag, le 27 février 2022, quelques jours après l'invasion de l'Ukraine.

INTRODUCTION

LA FRANCE ET L'EUROPE À L'ÉPREUVE DE LA SOUVERAINETÉ

Au fond, toutes ces nations manifestent le désir de décider par elles-mêmes de leur destin collectif. Elles ont érigé la sauvegarde et la promotion de leur souveraineté en piliers de leur stratégie de puissance. Pour la France et pour l'Union européenne, la pire erreur serait de mésestimer ce phénomène global. Nous évoluons dans un contexte de réaffirmation des souverainetés et de résurgence des conflits entre États qui soulève des défis à tous les niveaux : réindustrialisation, relocalisation, défense, cybersécurité, résilience économique, *soft power*, indépendance alimentaire, accès aux minerais stratégiques et à l'énergie, etc. Bien que le thème de la « souveraineté européenne » ait été mis à l'ordre du jour par le président de la République, Emmanuel Macron, et quelques autres décideurs du Vieux Continent, d'immenses progrès restent à accomplir pour être à la hauteur de ces enjeux.

La prise de conscience de notre perte d'autonomie stratégique ayant été tardive, il faudra redoubler d'efforts pour combler le retard qui nous sépare de certaines grandes puissances. Trop de renoncements ont été acceptés – sur le plan industriel, énergétique, agricole ou technologique – pour que les dégâts soient réparés en un claquement de doigts. Des années durant, une majorité des élites hexagonales et européennes ont appréhendé la souveraineté comme un concept dépassé, à ranger parmi les antiquités de l'Histoire, au même titre que l'État-nation. Elles ont mis du temps à comprendre, sans l'avouer pour

INTRODUCTION

autant, que c'était leur vision du monde et des problématiques contemporaines qui était candide, pour ne pas dire ringarde...

Il serait tentant d'ironiser sur ces promoteurs de « l'entreprise sans usines » (*fabless*) qui plastronnent désormais en faveur de la réindustrialisation et de la relocalisation. Ou sur ces fossoyeurs du nucléaire qui font mine d'ignorer leurs responsabilités dans la crise énergétique ou de découvrir les dysfonctionnements du marché européen de l'électricité. Mais ce serait aussi cruel qu'inutile. Ce dont nous avons besoin, en urgence, c'est de définir une stratégie claire et cohérente suivie d'actes courageux, en particulier pour la France. Qu'il s'agisse d'approvisionnement, d'infrastructures, d'économie de la connaissance, d'investissement public ou de partenariats commerciaux, une série de leviers doivent être activés en priorité afin de réaffirmer l'existence de l'Hexagone sur la scène européenne et mondiale. Notre relégation progressive en deuxième division, qui résulte de l'abandon de notre souveraineté, n'est pas une fatalité. Tout du moins, espérons-le...

Pour affronter une configuration internationale qui promet d'être encore plus chaotique qu'aujourd'hui, l'heure est à des choix forts, conformes à nos intérêts, ce qui n'exclut pas la prise en compte et le soutien de nos partenaires, notamment européens. La souveraineté n'est pas synonyme de repli ou d'autarcie. Elle est au contraire cette capacité que nous avons à pouvoir décider librement, sans contrainte aucune, de nos choix, de nos décisions et, finalement, de notre avenir. Elle est un étendard de fierté pour briller dans la compétition mondiale et s'adapter aux transformations qui émergent dans le sillage du numérique

INTRODUCTION

et de la quatrième révolution industrielle : naissance de champions français et européens du digital, intelligence artificielle, bataille des « terres rares », conquête de l'espace, renforcement de la cyberdéfense, anticipation des ruptures futures (l'ordinateur quantique par exemple). Autant de sujets qui seront au cœur de nos attributs de souveraineté à l'horizon 2030 et nous permettront peut-être de renverser la vapeur.

Si la souveraineté est au fondement de l'architecture institutionnelle française – le titre premier de la Constitution de la France du 4 octobre 1958 ne s'intitule-t-il pas « De la souveraineté » ? –, elle s'est aussi affirmée, au fil du temps, comme une notion économique et stratégique. Il appartient aux décideurs publics et privés de s'en emparer comme un objectif de premier plan. À l'heure où la mondialisation emprunte des chemins moins balisés, sur fond de fragmentation de la planète et des chaînes de valeur, nos dirigeants doivent incarner cette aspiration.

D'abord au sommet de l'État où il importe de retrouver un rôle de stratégie, de privilégier une vision de long terme, d'appuyer les secteurs essentiels, de soutenir le développement des ETI dans les territoires et de favoriser la montée en compétences de la population¹. Ensuite au sein des entreprises où la souveraineté renvoie à la résilience, à la sécurisation des marchés et à l'accès aux ressources rares, ce qui devrait inciter les acteurs économiques hexagonaux à œuvrer dans cette direction. Le sursaut français dépend de cette ambition partagée.

¹ Lorraine Tournyol du Clos, « Repenser la souveraineté. Briser la tragédie des horizons », collection *Les Notes stratégiques*, Institut Choiseul, février 2022.

CHAPITRE I

AUX ORIGINES DE NOS RENONCEMENTS. L'ABANDON DE LA SOUVERAINETÉ

*« Il va de soi que notre action d'ensemble
est réprouvée par ce qu'il faut bien appeler l'école
du renoncement national.
Étrange passion de l'abaissement ! »*

CHARLES DE GAULLE,
ALLOCUTION TÉLÉVISÉE DU 10 AOÛT 1967

CHAPITRE I

Un concept résume à lui seul les renoncements français des dernières décennies : l'industrie ou l'entreprise « sans usines » (*fabless*), un terme popularisé en juin 2001 par Serge Tchuruk, le dirigeant d'Alcatel, qui était alors l'un des leaders mondiaux des télécommunications. Derrière cette idée – aux allures de dogme –, il y avait un principe assez simple : concentrer l'activité du groupe sur la recherche, le développement et la commercialisation, en externalisant les fonctions aux faibles marges, en premier lieu la production. Inspiré par le modèle de Nike et de la « firme creuse » (*hollow corporation*)¹, où l'entreprise se focalise sur la conception et l'innovation, le *fabless* a été le credo de nombreux décideurs français au début du XXI^e siècle.

Ce mouvement a en quelque sorte été l'aboutissement d'un processus de désindustrialisation qui a commencé au milieu des années 1970 et a connu une brutale accélération durant la décennie 2000 : « Entre 1995 et 2015, le pays s'est vidé de près de la moitié de ses usines et du tiers de son emploi industriel. Des quantités de communes et de vallées industrielles ont été rayées de la carte [...] les filières se sont désagrégées, la société tout entière s'est détournée de l'industrie, synonyme de défaite². » Avec les conséquences désastreuses que chacun connaît : perte de savoir-faire, manque de maîtrise des produits, délocalisations à outrance³, amenuisement des ressources fiscales pour

¹ Catherine Rollot, « L'entreprise sans usines, le nouveau fantôme patronal », lemonde.fr, 26 novembre 2002.

² Nicolas Dufourcq, *La Désindustrialisation de la France. 1995-2015*, Odile Jacob, juin 2022.

³ Comme le note France Stratégie, « les entreprises françaises sont ainsi devenues les championnes de la délocalisation. L'emploi des filiales industrielles à l'étranger des groupes français correspond à 62 % de l'emploi dans le secteur industriel en France, contre 52 % au Royaume-Uni, 38 % en